

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 9–13 novembre 2009

RAPPORTS D'ÉVALUATION

**Point 6 de l'ordre du
jour**

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2009/6-E/Add.1
28 septembre 2009
ORIGINAL: ANGLAIS

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM AU MALAWI



Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice de la Division de la gestion des résultats et de l'obligation redditionnelle: Mme R. Hansen tél.: 066513-2008

Fonctionnaire principal chargé de la gestion des résultats, Division de la gestion des résultats et de l'obligation redditionnelle: M. K. Owusu-Tieku tél.: 066513-3018

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



INTRODUCTION

1. Le Secrétariat se félicite des recommandations issues de l'évaluation qui concordent avec les efforts déployés par le PAM pour revoir son positionnement stratégique au Malawi.
2. Le Secrétariat a pris des initiatives qui vont l'aider à définir et à ajuster sa stratégie et ses modalités d'intervention dans les situations d'urgence et de redressement, conformément aux recommandations.
3. Les réponses du Secrétariat aux diverses recommandations figurent dans le tableau ci-après.

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS DU RAPPORT SUCCINCT
DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM AU MALAWI**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p>1. La prochaine stratégie de pays devrait porter expressément sur le rôle du PAM dans le processus de redressement du Malawi. Elle devrait:</p> <p>i) s'appuyer sur un cadre analytique crédible, définissant les tendances constructives à appuyer et les mesures à prendre pour atténuer les risques structurels qui menacent actuellement la sécurité alimentaire;</p> <p>ii) présenter la contribution du PAM aux objectifs du Gouvernement en matière de protection sociale et de développement social d'une manière qui fasse bien la distinction avec l'assistance d'urgence dispensée dans le passé;</p>	<p>Bureau de pays</p>	<p>Un projet de document de stratégie de pays a été récemment élaboré et est actuellement soumis à l'examen des donateurs et du Gouvernement, dans l'attente de leurs réactions et de leurs propositions. Ce document s'alignera sur la stratégie de croissance et de développement du Malawi, le plan macroéconomique adopté dans la perspective du redressement du pays. Il visera également à respecter les priorités des politiques sectorielles. Le PAM s'emploiera, en tant que partenaire du Gouvernement, à soutenir les efforts centrés sur la croissance et le redressement.</p> <p>i) Par souci d'objectivité, le projet de document a été conçu en tenant compte de plusieurs documents faisant autorité en matière d'évaluation de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité: le rapport d'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité; les rapports du Comité d'évaluation de la vulnérabilité du Malawi sur la sécurité alimentaire; les rapports d'évaluation de la sécurité alimentaire du Réseau d'alerte rapide face aux risques de famine; et les rapports d'enquêtes nutritionnelles. Le document de stratégie salue les progrès réalisés en matière de sécurité alimentaire et de stabilité macroéconomique, la qualité de la gouvernance et l'adoption ces dernières années de cadres d'actions renforcés. Il souligne aussi les risques importants d'insécurité alimentaire, notamment liés à la dépendance excessive à l'égard de l'agriculture pluviale, au changement climatique, au VIH/sida et à la malnutrition, et tentera de promouvoir des mesures visant à réduire l'impact de ces facteurs sur la sécurité alimentaire des ménages. Plusieurs rapports de suivi et d'évaluation de la sécurité alimentaire, réalisés par différentes parties prenantes, ont été consultés.</p> <p>ii) Les activités prévues par le document de stratégie seront alignées sur les politiques nationales de protection sociale et de développement social du Malawi, d'une façon qui les différenciera clairement des activités précédentes.</p>	<p>Janvier 2010</p>



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS DU RAPPORT SUCCINCT
DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM AU MALAWI**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
		<p>S'agissant du développement social, le PAM prendra en charge des interventions axées sur la santé et la nutrition maternelles et infantiles (SNMI), l'éducation et la lutte contre le VIH/sida. En collaboration avec le Gouvernement et d'autres parties prenantes, une enveloppe minimale de programmes SNMI sera élaborée pour diminuer les problèmes de croissance liés à la malnutrition maternelle et infantile, aux mauvaises pratiques en matière d'alimentation et de soins à donner aux enfants, et aux maladies. Pour prévenir la malnutrition aiguë et chronique, le PAM centrera l'IPSR à compter de 2010 sur le développement des jeunes enfants, en mettant au point des activités qui ciblent les enfants de moins de 24 mois. Pour les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition aiguë, le PAM apportera un appui nutritionnel par le biais d'une alimentation thérapeutique et supplémentaire, conformément à la politique nationale de nutrition et aux directives nationales qui prônent une approche communautaire de la lutte contre la malnutrition aiguë. Dans l'enveloppe de services essentiels mise en place dans le cadre de l'approche sectorielle, le Ministère de la santé a inclus l'alimentation thérapeutique et supplémentaire, activités qui devraient être poursuivies et financées par des donateurs lorsque le Programme se sera retiré. Le PAM continuera par ailleurs d'apporter une aide nutritionnelle aux malades du sida et une assistance alimentaire à leurs familles. Il s'emploiera à mobiliser des ressources pour investir dans la prévention de la malnutrition et à établir des liens avec des activités complémentaires.</p> <p>L'éducation constitue un volet majeur du développement social au Malawi. Pour les filles, chaque année supplémentaire de scolarisation se traduit par une meilleure connaissance en matière de santé et de nutrition maternelles et infantiles, de soins aux enfants et de nutrition chez les femmes. La prise en charge de l'alimentation scolaire sera donc poursuivie, afin de renforcer le développement à long terme du capital humain et la gestion efficace de la malnutrition et de la lutte contre le VIH/sida. Le PAM aidera le Gouvernement à mettre au point un programme national de repas scolaires pour tous, conformément à la politique nationale de santé et de nutrition dans les écoles.</p>	





**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS DU RAPPORT SUCCINCT
DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM AU MALAWI**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p>iii) se fonder dans la mesure du possible sur un accord avec le Gouvernement et les donateurs quant aux rôles que le PAM est censé assumer et autour desquels un appui et des ressources pourront être mobilisés; et</p>		<p>Le PAM inclura une composante d'atténuation des risques liés aux catastrophes dans le document de stratégie de pays, afin de pouvoir répondre aux besoins d'aide alimentaire d'urgence en cas de catastrophe naturelle. Il prévoit également des activités telles que la distribution ciblée ou générale de vivres/espèces et la supplémentation alimentaire d'urgence. Si une catastrophe naturelle survient, le PAM optera pour une opération d'urgence.</p> <p>Dans le droit fil du programme gouvernemental de protection sociale, le PAM adoptera une composante de transferts monétaires en faveur des ménages exposés à l'insécurité alimentaire, inspirée des enseignements tirés du projet pilote de transferts monétaires et de bons d'alimentation à l'appui des moyens de subsistance.</p> <p>Dans le cadre de l'initiative "Achats au service du progrès" (P4P), le PAM veillera à ce que les produits alimentaires requis pour les groupes vulnérables soient achetés sur place, et si possible aux petits exploitants locaux. Cette initiative se fondera sur l'analyse annuelle de la sécurité alimentaire du pays et de la situation du marché, en tenant compte des fluctuations saisonnières.</p> <p>Le PAM continuera de contribuer aux moyens dont dispose le Gouvernement pour évaluer la situation sur le plan de la sécurité alimentaire, de la malnutrition, du VIH/sida et de l'impact des prix alimentaires, en renforçant son assistance technique.</p> <p>iii) Le PAM alignera le document de stratégie de pays sur les principales priorités définies dans les documents de stratégie des donateurs avalisés par le Gouvernement, et sur les priorités du Gouvernement lui-même.</p> <p>Le Gouvernement et les donateurs ne donneront leur accord que s'ils estiment que le document de stratégie répond à leurs priorités, évite toute redondance avec les efforts d'autres acteurs, et se conforme au mandat du PAM. Le Programme doit donc donner l'assurance à tous les intervenants que leurs préoccupations ont été prises en compte et intégrées dans le document de stratégie de pays.</p>	

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS DU RAPPORT SUCCINCT
DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM AU MALAWI**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p>iv) mettre l'accent sur les efforts à long terme tendant à réduire la dépendance vis-à-vis de l'assistance alimentaire et prévoir des paramètres clairement définis en vue d'une éventuelle stratégie de transfert du programme aux autorités locales. Cela suppose que soient envisagées des mesures de développement des capacités.</p>		<p>iv) Dans une optique de transition de l'urgence vers la croissance et le redressement, et conscient des progrès déjà réalisés en matière de sécurité alimentaire au niveau macroéconomique, le PAM a conçu le document de stratégie de pays de sorte qu'il contribue plus spécifiquement et à plus long terme à diminuer les risques structurels et les facteurs qui compromettent la sécurité alimentaire des ménages. En investissant de façon appropriée dans la nutrition, l'éducation et l'atténuation des risques liés aux catastrophes, le PAM tentera de réduire la vulnérabilité structurelle des communautés et partant, leur dépendance à l'égard de l'assistance alimentaire. Pour y parvenir, il faudra que les donateurs ne perçoivent plus seulement le PAM comme un organisme axé sur l'urgence, mais comme un partenaire qui lutte aussi contre l'insécurité alimentaire chronique.</p> <p>Le PAM signera un accord avec le Gouvernement qui définira clairement son rôle en dehors des périodes d'urgence. Le bureau de pays s'assurera que les activités de développement social font partie du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et ont l'aval du Gouvernement. Si nécessaire, chaque secteur établira un plan opérationnel avec le ministère approprié pour la mise en œuvre de ses activités.</p> <p>Le Gouvernement n'ayant pas encore appliqué pleinement la Déclaration de Paris et l'approche sectorielle qui l'accompagne, en affectant des ressources aux différentes interventions, le PAM va s'efforcer, avec les donateurs et d'autres acteurs, de faire en sorte que la situation évolue dans ce sens, tout en rendant compte systématiquement de l'emploi des ressources qui lui auront été fournies. Il sera nécessaire que les donateurs appuient les efforts de développement des capacités que le Gouvernement devra déployer pour garantir un niveau acceptable de transparence, dans la perspective d'un transfert de responsabilités efficace et durable.</p>	





**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS DU RAPPORT SUCCINCT
DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU PAM AU MALAWI**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p>2. Les incidences en matière de ressources de la stratégie de pays devraient être clairement énoncées, y compris les besoins induits par le nouveau rôle que le PAM est invité à assumer pendant la phase de redressement.</p> <p>À partir des enseignements tirés de la présente évaluation, il importe de reconnaître qu'il existe des capacités analytiques internes suffisantes et qu'elles peuvent être employées pour amener le PAM à occuper une position stratégique et orienter les débats à ce sujet avec le Gouvernement et les partenaires. Il est impératif de maintenir un niveau minimum de ressources une fois que les opérations d'urgence et les programmes connexes fondés sur le volume des distributions ont été réduits.</p>	Bureau de pays	<p>Le document de stratégie de pays tiendra pleinement compte des incidences que les changements d'orientation du PAM auront sur les ressources. Pour renforcer les progrès déjà réalisés dans différents secteurs prioritaires et dans la gestion de l'insécurité alimentaire, il est attendu que le PAM fournisse un appui accru au Malawi pour faciliter l'élaboration des politiques concernant l'adaptation au changement climatique, l'atténuation des risques liés aux catastrophes et la planification des mesures d'urgence, ainsi que la sécurité alimentaire et la gestion des réserves stratégiques de céréales, compte tenu des récoltes exceptionnelles engendrées par les subventions aux engrais.</p> <p>Pour garantir un niveau de ressources permettant de fournir un appui efficace au Gouvernement, il sera nécessaire de: i) faire le bilan des compétences et des capacités requises; ii) recenser les ressources disponibles; et iii) mettre en place les mesures et/ou les investissements appropriés pour combler tout déficit.</p>	Janvier 2010

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

P4P	initiative "Achats au service du progrès"
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
SNMI	santé et nutrition maternelles et infantiles